

**Exclusif : les plaintes  
grotesques du préfet Boucault  
contre Josiane Filio et  
Richard Roudier**



PREFECTURE DE POLICE  
DIRECTION DE LA POLICE JUDICIAIRE

Brigade de Répression de la  
Délinquance contre la Personne

P.V : 2013/

AFFAIRE :

INJURES PUBLIQUES ENVERS  
UN FONCTIONNAIRE PUBLIC

DIFFAMATION PUBLIQUE  
ENVERS UN FONCTIONNAIRE  
PUBLIC

Contre: X...

OBJET :

Dépôt de plainte de Monsieur  
Bernard BOUCAULT

## PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille treize,  
Le vingt-trois septembre à quinze heures,

Nous, **Catherine PEREZ**,  
Commissaire Divisionnaire de Police  
Chef de la Brigade de Répression de la Délinquance contre la Personne

Officier de Police Judiciaire en résidence à PARIS, —

—Nous trouvant à la Préfecture de Police de PARIS sis 07 boulevard du Palais à PARIS 01er. —

—Poursuivant l'enquête dans les mêmes formes de droit, —

—Assistée du Capitaine de Police Séverine BESSE de notre service,

—Nos identités et qualité déclarées, sommes mis en présence de Monsieur Bernard BOUCAULT, Préfet de Police qui nous déclare :

—**SUR SON IDENTITE** : —

—Je me nomme Bernard BOUCAULT, —

—Je suis né le 17 juillet 1948 à BLOIS (41).

—Je suis de nationalité française. —

—Je suis domicilié professionnellement 07 boulevard du Palais à PARIS 01er,

—Je suis Préfet de Police depuis le 07 juin 2012. —

—**SUR LES FAITS** : —

—Je tiens à déposer plainte pour des faits d'injures publiques envers un fonctionnaire public, suite à la diffusion, sur le réseau internet de deux articles contenant des propos injurieux à mon encontre. —

—J'ai eu connaissance de ces articles par mes collaborateurs. —

—Le premier article a été publié sur le site <http://www.ripostelaique.com> le 13 septembre 2013. —

—Cet article est titré « *L'incompétent Bernard Boucault est-il au service de la République ou du Parti socialiste ?* » et comporte les propos suivants « l'incompétent Bernard Boucault ». Ces propos me visent très clairement, m'attaquent en tant que Préfet de Police et sont constitutifs de l'infraction d'injures publiques envers un fonctionnaire public. —

—De plus, le titre lui-même est selon moi diffamatoire puisqu'il insinue que je ne suis pas au service de la République mais d'un parti politique ce qui porte évidemment atteinte à mon honneur et à ma considération. Je suis visé dans mes fonctions et c'est pour cela que je souhaite déposer plainte pour diffamation publique envers un fonctionnaire public. —

—Le reste de l'article est de l'ordre de la critique de mes décisions. —

—Le second article que j'entends poursuivre a été publié le 18 septembre 2013 sur le site <http://reseau-identite.org> et est titré « *Communiqué du Réseau Identités : Monsieur le préfet Boucault et l'âne chargé de reliques* » —

—Je considère comme une injure l'association de mon nom avec le mot « bourricot » qui se trouve à la fin de cet article. —

—Il est à nouveau évident que ces propos me visent directement en ma qualité de Préfet de Police puisqu'à plusieurs reprises il est fait état de ma fonction et ces termes sont de même clairement injurieux à mon encontre. —

—Cela est donc bien constitutif selon moi de l'infraction d'injures publiques envers un fonctionnaire public. —

—Le reste de l'article ne contient pas d'autre propos que j'entends poursuivre, ces derniers étant eux-mêmes constitutifs de mes actions. —



REPUBLICQUE FRANCAISE

—Je souhaite donc déposer plainte contre inconnu et contre toute personne qui pourra être identifiée durant votre enquête, pour des faits d'injures publiques envers un fonctionnaire public et diffamation publique envers un fonctionnaire public tel que prévu par les articles 29 et 31 alinéa 1 de la loi du 29 juillet 1881 et réprimé par l'article 30 de cette même loi. —

—Je vous remets copie des deux articles que je poursuis soit ONZE (11) feuillets. —

—Je prends acte que vous me remettez copie du présent procès-verbal. —

—Je n'ai rien de plus à déclarer concernant cette affaire. —

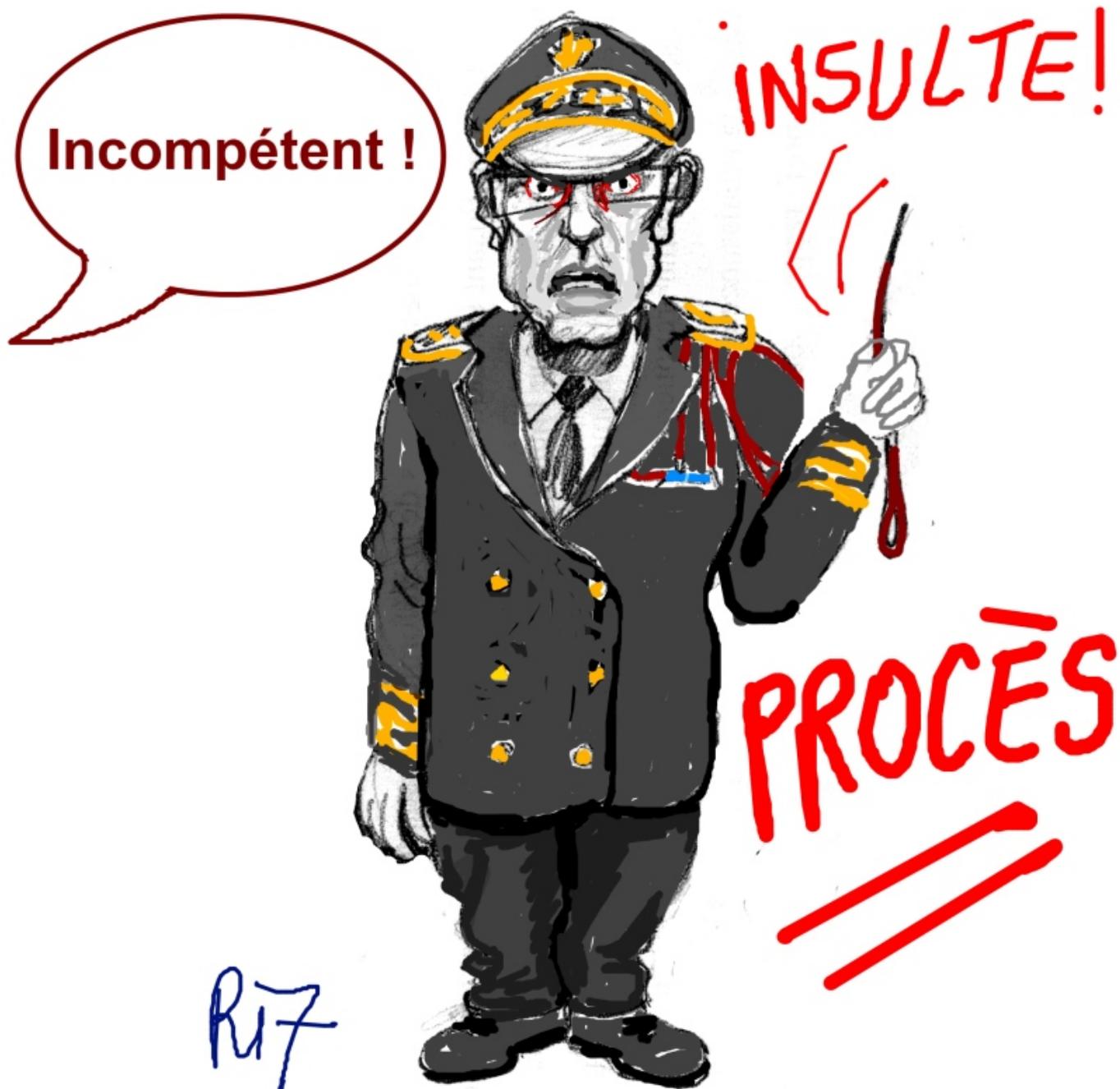
—Après lecture faite par lui-même, Monsieur Bernard BOUCAULT persiste et signe avec nous et notre assistant le présent ce jour à QUINZE HEURES TRENTE CINQ. —

M. BOUCAULT

L'Assistant

Le Commissaire Divisionnaire





Nous préférons, devant le ridicule de ces deux plaintes, ne faire aucun commentaire, le grotesque nous paraît suffisant. Josiane Filio et Richard Roudier seront donc jugés au Tribunal Correctionnel de Carcassonne, le mercredi 9 avril prochain, à 13 heures 30. Nous appelons nos amis à venir nombreux les soutenir.

Nous portons donc à la connaissance de nos lecteurs la teneur des deux articles incriminés, et notons que le préfet Boucault doit avoir du temps libre, pour perdre ainsi son temps, et

faire perdre celui des juges, quand des racailles multirécidivistes sont toujours en liberté, à cause de la politique du gouvernement ami dudit préfet socialiste. Comme le disait avec humour Bernard Bayle, "attention, un jour, tu vas tomber sur un os, ô Boucault"...

Article de Josiane Filio :

<http://ripostelaique.com/lincompetent-bernard-boucault-est-il-au-service-de-la-republique-ou-du-parti-socialiste.html>

Article de Richard Roudier :

<http://www.reseau-identites.org/communiqué-du-reseau-identites-monsieur-le-prefet-boucault-et-lane-charge-de-reliques/>

Autres articles sur cette affaire :

Crime de lèse Boucault : après Josiane Filio, Richard Roudier au tribunal !

<http://ripostelaique.com/crime-de-lese-boucault-apres-josiane-filio-richard-roudier-au-tribunal.html>

Le préfet Boucault traîne Josiane Filio au tribunal : elle a osé le qualifier d'incompétent !

<http://ripostelaique.com/le-prefet-boucault-traîne-josiane-filio-au-tribunal-elle-a-ose-le-qualifier-dincompetent.html>

Qualifié de préfet d'opérette, Boucault a déposé plainte contre moi

<http://ripostelaique.com/qualifie-de-prefet-doperette-boucault-a-depose-plainte-contre-moi.html>

Ai-je le droit d'écrire que le très compétent préfet Boucault est bien susceptible ?

<http://ripostelaique.com/ai-je-le-droit-decrire-que-le-tres-competent-prefet-boucault-est-bien-susceptible.html>

Ai-je le droit d'appeler mon copain Bernard "Vieux Boucault" ?

<http://ripostelaique.com/ai-je-le-droit-dappeler-mon-copain-bernard-vieux-boucault.html>

Josiane Filio au tribunal : comme les voyous Boucault préfère s'attaquer aux plus vulnérables

<http://ripostelaique.com/josiane-au-tribunal-comme-les-voyous-boucault-prefere-sattaquer-aux-plus-vulnerables.html>

Boucault incompétent : outrage, injure publique ou crime de lèse-vérité ?

<http://ripostelaique.com/boucault-incompetent-outrage-injure-publique-ou-crime-de-lese-verite.html>

**Martine Chapouton**